

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 28 (1971)
Heft: 1

Rubrik: Pro Juventute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Appel à la population!

Les nouveaux timbres Pro Juventute sont là! Quatre oiseaux de chez nous, reproduits dans leurs somptueuses couleurs. Nos timbres ne sont pas seulement utiles, ils sont jolis. Vous le savez, la surtaxe des timbres est «pour notre jeunesse». Mais savez-vous au juste ce que Pro Juventute fait des quelque six millions de francs que la vente des timbres a produits l'an passé? Notre travail est vaste et multiple; chacun de nos districts emploie ses moyens selon les besoins propres à sa région. En peu de mots, nous ne pouvons ici que citer les buts et les principaux domaines de notre activité:

A côté de l'aide individuelle directe aux enfants malades ou de condition modeste, aux familles en difficulté, nous avons devant nous tout un éventail de missions à accomplir: création de nouvelles consultations de nourrissons et de nouveaux services de protection du 1er âge, développement de l'éducation des parents et de l'éducation sanitaire, octroi de bourses afin d'offrir aux jeunes de tous les cantons des chances égales de formation professionnelle, participation à la révision du droit de l'adoption, projets et réalisations de centres communautaires et de loisir dans les villes et les villages.

Pour mener à bonne fin toutes ces tâches, nous avons besoin de votre soutien.
Merci!

Fondation suisse Pro Juventute

pro juventute 1970



Que faisons-nous pour les enfants et leurs familles?

Notre activité se déploie sur deux plans: la prévention par le développement de l'éducation sanitaire et de l'éducation des parents; l'assistance par une aide directe aux enfants et aux familles en difficulté pour des raisons matérielles ou de santé, notamment à ceux de la montagne.

Quelques exemples:

- plus de 100 000 enfants sont touchés chaque année par notre campagne d'hygiène dentaire
- annuellement plus de 500 familles passent leurs vacances au village Pro Juventute
- plusieurs milliers d'enfants suisses et d'enfants suisses de l'étranger sont placés par nos soins dans des colonies ou des familles.

Timbres et cartes de vœux Pro Juventute. Vente 1970.

Fondation suisse Pro Juventute

Principaux domaines sur lesquels Pro Juventute concentre actuellement son activité:

Aide à la mère et au jeune enfant

Développer dans tous le pays les cours de puériculture, les consultations de nourrissons et les services de protection du

1er âge. Encourager la création de crèches, de garderies, de jardins d'enfants et de places de jeu. Aide aux accouchées et vacances pour les mères surmenées.

Aide à la famille et à l'enfant d'âge scolaire

Développer l'éducation des parents et l'éducation sanitaire (campagnes dans les écoles pour l'hygiène dentaire, matériel pour l'éducation sanitaire). Places gratuites de vacances pour enfants et village de vacances au Tessin pour familles. Fonds SOS pour familles, aide aux petits montagnards (distribution de skis, de fruits, parrainages). Aide aux enfants malades (station thérapeutique infantile Pro Juventute des Hautes-Alpes à Davos, subsides pour cures, etc.). Enfants placés et adoptifs. Enfants suisses de l'étranger: placements de vacances, subsides pour séjour en Suisse: formation professionnelle ou convalescence. Aide complémentaire aux veuves et orphelins.

Aide aux adolescents

Bourses compensant les différends dans les règlements cantonaux. Encourager les jeunes à s'engager bénévolement dans des tâches sociales (action 7, stages d'entraide).

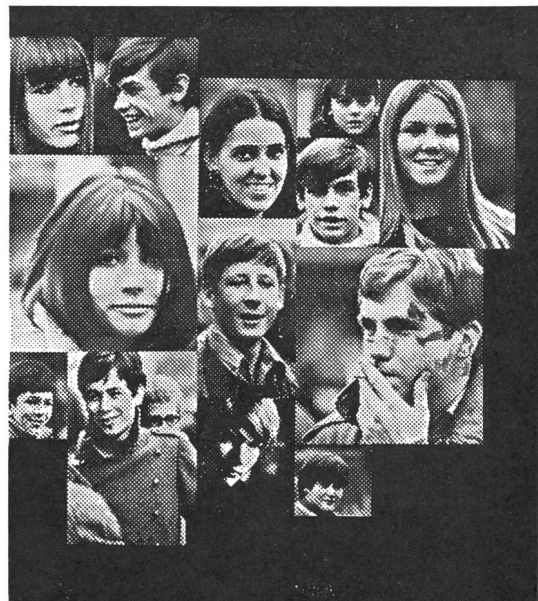
Loisirs

Education cinématographique, soutenir les groupes de jeunes. Planifier et favoriser la création de places de jeu, de centres communautaires et de loisirs pour enfants et adultes; bibliothèques, cours dans tous les domaines touchant aux loisirs; service d'information et conseils.

Edition

Revue spécialisée dans les problèmes de la jeunesse, journaux d'enfants. Collaboration à l'Œuvre suisse des lectures pour la jeunesse (OSL), Publications diverses: «Mère et enfant», «Education sanitaire», «Education des parents», «Occupations de loisirs», «Jeux et jouets», «Aménagements de places de jeu et de centres de loisirs».

pro juventute 1970



Que faisons-nous pour les adolescents?

L'avenir des jeunes, tant au point de vue moral que professionnel, nous tient à cœur. Par l'octroi de bourses, nous nous efforçons de compenser les différences importantes qui existent encore entre les cantons. Les jeunes Suisses de l'étranger reçoivent eux aussi des subsides de formation. Nous accordons notre soutien financier aux groupes de jeunes et aux aménagements de loisir dans les villes et dans les campagnes.

Nous encourageons le travail bénévole des jeunes — c'est, pour eux, une occasion de se mettre à l'épreuve et de réunir de précieuses expériences, tout en se rendant utiles — c'est une tâche d'actualité!

Timbres et cartes de vœux Pro Juventute. Vente 1970.

Les nouveaux timbres et cartes de vœux Pro Juventute

Les timbres

La mésange bleue, la huppe fasciée, le pic épeiche et le grèbe huppé ornent de leurs somptueuses couleurs les nouveaux timbres Pro Juventute. Richard Gerbig, le dessinateur qui les a créés, a fait preuve de talent et d'amour du détail. Nous sommes persuadés qu'ils ne plairont pas seulement aux philatélistes et aux amis de la nature, mais qu'ils seront appréciés de tous.

Les cartes de vœux

Pour illustrer nos cartes de vœux, nous avons cette fois fait appel à des «artistes» d'un genre tout particulier: aux enfants. Ce qui nous plaît le plus dans ces «œuvres», c'est leur spontanéité et leur authenticité. Les enfants savent si bien

Les timbres Pro Juventute sont édités depuis 1912. Ils ont été créés pour venir en aide aux enfants et aux familles en difficulté. Jusqu'à ce jour, plus d'un milliard de timbres Pro Juventute ont été vendus. Ils sont devenus le symbole d'activités multiples en faveur de la jeunesse suisse.



exprimer tout ce qui les touche. Nous souhaitons vivement que la série de cartes doubles ornées de dessins d'enfants connaisse le plus grand succès!

Les cartes-lettres ont été décorées de motifs floraux par Auguste Graf, et, pour ceux qui aiment les animaux, Ueli Schoop a créé de ravissants dessins pour les cartes doubles de petit format.

Les cartes de vœux Pro Juventute coûtent 2 fr. 50 la série (4 cartes avec enveloppes). On peut se les procurer auprès de tous les secrétariats de district de Pro Juventute.

Le carnet de timbres à couverture dorée

Le pic épeiche, motif du timbre de 30 ct., illustre la couverture dorée du carnet. C'est un gentil présent, à glisser dans une lettre ou à accrocher à un petit cadeau. Il contient 8 timbres de 10 ct., 8 de 20 ct. et 4 de 30 ct. Ils sont en vente aux secrétariats de district de Pro Juventute et aux services philatéliques des P.T.T.

Chez nous

Monsieur le rédacteur et cher confrère,

Au nom du service romand Jeunesse + Sport, je tiens à vous exprimer les plus vifs remerciements pour l'appui efficace que vous avez apporté à la réussite totale de la votation fédérale du 27 septembre dernier sur l'encouragement à la gymnastique et au sport, en formulant l'espoir que vous continuerez à soutenir toutes nos actions et à réserver un bon accueil à nos bulletins de presse.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, mes meilleures salutations confraternelles.

Vico Rigassi

Importantes déclarations de M. Willy Rätz,

vice-directeur de l'EPGS de Macolin et chef des services de l'EPGS.

Il n'est certes pas besoin de dire que l'issue de la votation fédérale du 27 septembre dernier sur le nouvel article 27quinquies de notre Constitution fédérale a été accueillie avec une très grande satisfaction à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin qui venait d'inaugurer, trois semaines auparavant, son nouveau bâtiment, trouvant ainsi l'espace vital dont elle rêvait depuis longtemps.

M. Willy Rätz, vice-directeur de l'EPGS et chef des services de l'Enseignement postscolaire de la gymnastique et des sports, qui a eu une part prépondérante dans l'élaboration des textes de base du futur mouvement national de «Jeunesse + Sport», nous a fait les déclarations suivantes quant à la suite qu'aura le plébiscite du peuple souverain.

«L'actuel EPGs restera en vigueur, pour les garçons, jusqu'au printemps 1972, mais tous nos cours seront immédiatement modifiés et adaptés aux exigences de «Jeunesse + Sport» notamment pour la formation de monitrices et moniteurs. Le Conseil fédéral examine actuellement un projet de loi fédérale qui lui a été soumis et qui sera adressé aux fins de consultations aux gouvernements cantonaux, aux partis politiques du pays, aux fédérations et associations de gymnastique et de sport, aux organisations féminines et de jeunesse, aux autorités ecclésiastiques, etc. On estime que cette consultation écrite prendra environ trois mois si bien qu'en janvier 1971, le Conseil fédéral pourra mettre au point le texte définitif de la loi à l'intention des Chambres fédérales qui, dans leur session de mars 1971, désigneront leurs commissions respectives et attribueront la priorité de la discussion soit au Conseil national soit au Conseil des Etats. Les deux Chambres devraient examiner le texte de la nouvelle loi dans leurs sessions de juin et de septembre 1971. Dès ce moment courra le délai de trois mois pour le référendum facultatif. (Vue l'issue plébiscitaire de la votation fédérale du 27 septembre dernier, il est peu probable qu'il soit fait usage de ce droit démocratique au référendum.) On arrivera ainsi au début de 1972 et ce sera à ce moment-là seulement que la nouvelle loi fédérale, dont les bases constitutionnelles ont déjà été approuvées par le peuple souverain, pourra entrer en vigueur aussi bien en ce qui concerne la nouvelle organisation de l'enseignement de la gymnastique et du sport, bref de l'éducation physique, dans les écoles que le mouvement

de «Jeunesse + Sport» qui devrait devenir fonctionnel au plus tard le 1er avril 1972, pour le plus grand bien de notre jeunesse des deux sexes (et des jeunes étrangers domiciliés en Suisse également) et de la santé du peuple suisse tout entier.»

Un «Parcours Vita» à Fribourg

Lors de la séance du Conseil général du mardi 3 novembre 1970, la proposition d'installer à Fribourg un «Parcours Vita» a été acceptée et le Conseil communal souligne qu'il a déjà commencé l'étude du projet.

Une importante compagnie suisse d'assurances sur la vie a eu la lumineuse idée de créer, à l'intention de la population en général et surtout en faveur de tous ceux qui se préoccupent de se maintenir «en forme» ou d'améliorer leur santé, un «Parcours Vita» au sujet duquel il importe de fournir à nos lecteurs les informations indispensables. Cette réalisation ingénieuse, jeune et nouvelle, est une innovation sportive qui a, dès son début, mérité un succès très marqué.

Le but principal du «Parcours Vita» est d'attirer le plus de monde possible dans les forêts afin de profiter de la nature et du bon air et d'habituer chacun à se détendre, à se soumettre à quelques exercices physiques et à pratiquer un sport léger qui leur apportera bien-être et santé.

Je tiens tout d'abord à féliciter le Service des sports de la commune de Fribourg et tout particulièrement M. J.-C. Bardy, conseiller communal, Me Gaston Michel, député et conseiller général, lieutenant de préfet de la Sarine et M. Robert Gagniaux, responsable technique des installations sportives de la commune de Fribourg, d'avoir entrepris les démarches nécessaires en vue d'apporter cette nouveauté en faveur du «Sport pour tous» à Fribourg. Cette réalisation, qui est tout à leur honneur, démontrera combien ils ont à cœur de servir la communauté et de remplir une de leurs missions: développer le sport à Fribourg. M. André Vuilloud, inspecteur cantonal du sport, manifeste également son approbation enthousiaste à cette action qu'il connaît pour l'avoir pratiquée lui-même.

Mes félicitations vont également à cette compagnie d'assurances qui offre à sa clientèle, non seulement les avantages de son service de santé, mais qui pense encore et toujours à développer le bien-être physique de la population en général afin qu'elle puisse vivre mieux et plus longtemps.

Le public pourra ainsi profiter gratuitement, comme c'est déjà le cas dans près de 70 endroits de Suisse, des incontestables bienfaits que procure ce «Parcours Vita». Celui-ci consiste en une piste de 2 à 3 km, tracée en pleine forêt, au long de laquelle 20 exercices physiques différents devront être accomplis un certain nombre de fois, selon fléchage et affichage adéquats. Des engins simples et rustiques y sont installés; ils ne font courir aucun danger et peuvent être utilisés librement selon les capacités personnelles de chacun. Les sportifs chevronnés, venant parfaire leur entraînement, choisiront les efforts plus soutenus tandis que les «moins jeunes», les mères de famille et les enfants se contenteront